Les trois fondements partie 6

وَفِي الْحَدِيثِ : الدُّعَاءُ مخ الْعِبَادَةِ

De même, il y a le hadith suivant : « L'invocation est l'essentiel de l'adoration. »

Ce hadith là est le hadith de Anas rapporté par At thirmidhi, et il est faible, de même que son sens n'est pas correct, car il signifie que l'invocation constitue le cerveau de l'adoration.
Le hadith qui est correct est le hadith de An nu'man ibn Bashir, qu'Allah l'agrée, dans lequel le prophète ﷺ dit : " الدعاء هو العبادة "
« L'adoration c'est l'invocation »

C'est-à -dire que l'adoration se résume en une invocation car c'est soit une invocation de façon directe ou de façon indirecte.

Le hadith est rapporté par Abou Daoud et autres

وَالدَّلِيلُ : قَوْلُهُ تَعَالَى

وَقَالَ رَبُّكُمُ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ

إِنَّ الَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِي سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ

غافر: 60

La preuve se trouve dans la parole d'Allah : « Et votre Seigneur dit : "Invoquez-Moi, le vous exaucerai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés." » [Sourate Ghâfir, v. 60.]

Ce verset là est cité dans le hadith à la suite de la parole du prophète ﷺ, le Sheikh, qu'Allah lui fasse miséricorde, veut faire comprendre que l'invocation est nommé adoration ici, comme c'est le cas dans beaucoup de verset, comme la parole d'Allah :
{ وَأَعْتَزِلُكُمْ وَمَا تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَأَدْعُوا۟ رَبِّى عَسَىٰٓ أَلَّآ أَكُونَ بِدُعَآءِ رَبِّى شَقِيًّا ۖ فَلَمَّا ٱعْتَزَلَهُمْ وَمَا يَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَهَبْنَا لَهُۥٓ إِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ ۖ }
Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur».
Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob;

Dans le verset Allah dit de l'invoquer lui seul sans intermédiaire, ce qui montre sa proximité de ses serviteurs, de par sa science comme il dit :
{ وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِى عَنِّى فَإِنِّى قَرِيبٌ ۖ أُجِيبُ دَعْوَةَ ٱلدَّاعِ إِذَا دَعَانِ ۖ فَلْيَسْتَجِيبُوا۟ لِى وَلْيُؤْمِنُوا۟ بِى لَعَلَّهُمْ يَرْشُدُونَ }
Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi.. alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés.

وَدَلِيلُ الْخَوْفِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

فَلاَ تَخَافُوهُمْ وَخَافُونِ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ

آل عمران: 175

La preuve concernant la peur [d'Allah] se trouve dans la parole d'Allah : « N'ayez donc pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants. » [Sourate Ali 'Imrân, v. 175.]

Les savants disent qu'il y a plusieurs types de peur. Il y a la peur naturelle (الخوف الطبيعي) comme la peur du feu ou du lion ou du serpent comme c'est arrivé à Moussa, Alayhi as salam.

{ فَلَمَّا رَءَاهَا تَهْتَزُّ كَأَنَّهَا جَآنٌّ وَلَّىٰ مُدْبِرًا وَلَمْ يُعَقِّبْ ۚ يَٰمُوسَىٰٓ أَقْبِلْ وَلَا تَخَفْ ۖ إِنَّكَ مِنَ ٱلْءَامِنِينَ }

Puis quand il le vit remuer comme si c'était un serpent, il tourna le dos sans même se retourner. «O Moïse! Approche et n'aie pas peur: tu es du nombre de ceux qui sont en sécurité.

Ceci est tout à fait normal et n'est pas blâmable.

Ensuite il y'a la crainte du personne qui est absente, les savants la nomment la peur dissimulée (خوف السر) ceci peut être du shirk, par exemple une personne qui a peur de voler au magasin en pensant que son père va être au courant alors que celui ci est décédé et enterré. Ceci constitue du shirk, ou comme c'est le cas de beaucoup de soufis qui redoutent leurs shouyoukhs spirituels qui ne sont ni présents ni vivants. Les savants disent que si tu as peur d'eux comme tu as peur d'Allah, alors c'est du shirk et Allah nous interdit de les craindre si nous sommes réellement croyants en lui. Nous avons déjà expliqué que le shirk c'est mettre Allah et ses créatures au même niveau.

وَدَلِيلُ الرَّجَاءِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

فَمَن كَانَ يَرْجُو لِقَاءَ رَبِّهِ فَلْيَعْمَلْ عَمَلاً صَالِحاً وَلاَ يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِ أَحَداً

الكهف: 110

La preuve concernant l'espoir [en Allah] réside dans la parole d'Allah : « Quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe personne dans l'adoration de son Seigneur. » [Sourate A1-Kahf,110]

Il s'agit ici d'avoir espoir en Allah et sa récompense.
Les savants disent que l'espoir et la crainte sont comme les deux ailes d'un oiseau pour un croyants et l'amour d'Allah, constitue la tête . Celui qui se base que sur l'amour est semblable aux soufis. Celui qui se base que sur la crainte d'Allah est semblable au khawaridjs et celui qui se base que sur l'espoir est un Mourji'. Il faut réunir la crainte d'Allah l'espoir et l'amour
Allah dit :

{ أُولَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ يَبْتَغُونَ إِلَىٰ رَبِّهِمُ ٱلْوَسِيلَةَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ وَيَرْجُونَ رَحْمَتَهُۥ وَيَخَافُونَ عَذَابَهُۥٓ }

Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtiment.

Ibn Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit que la personne doit favoriser la crainte d'Allah tout au long de sa vie et quand elle meurt c'est à ce moment là qu'elle doit favoriser l'espoir comme le prophète ﷺ a dit, qu'il faut mourir en ayant une bonne opinion d'Allah et espérer sa miséricorde.

وَدَلِيلُ التَّوَكُّلِ : قَوْلُهُ تَعَالَى
وَعَلَى اللَّهِ فَتَوَكَّلُواْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ

المائدة: 23

La preuve concernant la confiance [en Allah] se trouve dans la parole d'Allah : « Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants. » [Sourate Al-Mâ'idah, v. 23.]

وقوله :
وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ

الطلاق: 3

Allah dit aussi : « Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit. » [Sourate At-Talâq, v. 3]

Le tawakul c'est de mettre sa confiance entière en Allah avec le cœur et ensuite faire les causes
Comme le prophète a dit : ﷺ si vous mettiez votre confiance en Allah comme il faut, il vous donnerez la subsistance comme il l'a donne à l'oiseau qui sort tôt le matin en ayant faim et rentre le soir avec le ventre remplie.

Si une personne dit : je veux me marier, mais ne fait rien, il n'aura pas fait ce qu'il faut, ça ne marche pas comme ça. Il en est de même pour celui qui dit qu'il veut des enfants et ne se marie pas. Au contraire il faut mettre sa confiance en Allah et puis faire les causes.

Dans les versets citées, par le sheikh, Allah nous ordonne de placer notre confiance en lui seul, si nous sommes vraiment croyant et informe qu'il nous suffira dans ce cas.

وَدَلِيلُ الرَّغْبَةِ، وَالرَّهْبَةِ، وَالْخُشُوعِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

إِنَّهُمْ كَانُوا يُسَارِعُونَ فِي الْخَيْرَاتِ وَيَدْعُونَنَا رَغَباً وَرَهَباً وَكَانُوا لَنَا خَاشِعِينَ

الأنبياء: 90

La preuve concernant le désir, l'effroi et l'humilité réside dans la parole d'Allah : « Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous. » [Sourate Al-Anbiyâ', v. 90]

Allah dit concernant les prophètes et messagers qu'il l'invoqués avec crainte et espoirs, c'est à dire, en aspirant à sa miséricorde avec amour et redoutant son châtiment avec crainte et qu'ils faisaient preuve d'humilité devant lui.
L'humilité (الخشوع) est un sentiment dans le cœur du croyant qui fait qu'il ne bouge pas et reste immobile devant Allah, comme c'est le cas dans la prière.
Allah dit : { ٱلَّذِينَ هُمۡ فِي صَلَاتِهِمۡ خَٰشِعُونَ}
ceux qui sont humbles dans leur Salât,

Il dit aussi :
{ وَٱسۡتَعِينُواْ بِٱلصَّبۡرِ وَٱلصَّلَوٰةِۚ وَإِنَّهَا لَكَبِيرَةٌ إِلَّا عَلَى ٱلۡخَٰشِعِينَ }
Et cherchez secours dans l'endurance et la salât: certes, la Salât est une lourde obligation, sauf pour les humbles,

Ainsi ce n'est pas permis d'avoir ces sentiments là, d'aspiration avec amour et de redouter avec crainte et de s'humilier et se rabaisser dans le but de l'adoration, pour autre qu'Allah.

وَدَلِيلُ الْخَشْيَةِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

فَلاَ تَخْشَوْهُمْ وَاخْشَوْنِي... الآية

البقرة: 150

Et la preuve concernant la crainte réside dans la parole d'Allah : « Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi. » [Sourate Al-Baqarah, v. 150.]

La crainte est la peur accompagnée de science, comme Allah dit :
{ إِنَّمَا يَخۡشَى ٱللَّهَ مِنۡ عِبَادِهِ ٱلۡعُلَمَٰٓؤُاْۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ غَفُورٌ }
Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur.

Ceci car cette crainte est acccomagnée de l'immensification d'Allah, et les savants sont ceux qui le connaissent le mieux, ils sont donc ceux qui le craignent le plus. Il n'est pas permis d'avoir une crainte semblable pour une créature, peu importe qui elle est.

وَدَلِيلُ الإِنَابَةِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

وَأَنِيبُوا إِلَى رَبِّكُمْ وَأَسْلِمُوا لَهُ... الآية

الزمر: 54

Quant à la preuve concernant le retour vers Allah, elle réside dans la parole d'Allah : « Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui. » [Sourate Az-Zumar, v. 54.]

Al inabah est le fait de revenir repentant à Allah, c'est connut que le repentir est adoration vouée uniquement à Allah, comme Allah dit :

{ وَتُوبُوٓاْ إِلَى ٱللَّهِ جَمِيعًا أَيُّهَ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ لَعَلَّكُمۡ تُفۡلِحُونَ }

Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.

Il est obligatoire pour tout les musulmans de se repentir à Allah avant de mourir, pour ne pas faire partit des injustes, comme Allah dit :

{ وَمَن لَّمۡ يَتُبۡ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ }

Et quiconque ne se repent pas... Ceux-là sont les injustes.

وَدَلِيلُ الاسْتِعَانَةِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

الفاتحة: 5

وَفِي الْحَدِيثِ: وإِذَا اسْتَعَنْتَ فَاسْتَعِنْ بِاللهِ

La preuve concernant la demande d'aide réside dans la parole d'Allah : « C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons l'aide. » [Sourate Al-Fâtihah, v. 5.]

En outre, il y a le hadith suivant : « Si tu demandes de l'aide, demande-la à Allah. » Rapporté par l'imam Ahmad, 1/293 et At-Tirmidhî, 4/575.

Certains savant disent que إِيَّاكَ نَعْبُدُ, c'est comme la parole «لا إله إلا الله - Lâ ilaha ilâ Allâh»

Et que وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ c'est comme la parole : La Hawla wa la Qouwata Illa Billah

Est-ce que c'est permis de demander l'aide aux humains ? La réponse est oui mais à certaines conditions

La première : il faut que ce dernier soit vivant, ensuite il faut qu'il ai les capacités d'aider et ensuite il faut qu'il soit présent

Ainsi la demande d'aide est de deux types :

- Celle qui est propre et exclusive à Allah, comme le fait de demander l'aide pour rentrer au paradis ou pour être un croyant. Il n'est pas permis de la demander à autre qu'Allah
- Celle dans laquelle les humains peuvent agir selon leurs capacités et possibilités, et dans la mesure de ce qui est légiféré, dans ce cas c'est permis de leur demander l'aide, comme Allah dit

{ وَتَعَاوَنُوا عَلَى ٱلْبِرِّ وَٱلتَّقْوَىٰ ۖ وَلَا تَعَاوَنُوا عَلَى ٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِ ۚ وَٱتَّقُوا ٱللَّهَ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ }

Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes oeuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition!

وَدَلِيلُ الاسْتِعَاذَةِ : قَوْلُهُ تَعَالَى
قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ

La preuve concernant la demande de protection se trouve dans la parole d'Allah : « Dis : le cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante. » [Sourate Al-Falaq, v. 1.]

Ainsi que : « Dis : je cherche protection auprès du Seigneur des hommes. » [Sourate An-Nâs, v. 1]

Il s'agit là de chercher refuge auprès d'Allah contre un mal ou une personne qui nous poursuit, comme c'est le cas du shaytan
Allah dit : { وَإِمَّا يَنزَغَنَّكَ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ نَزْغٌ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ ۚ إِنَّهُۥ سَمِيعٌ عَلِيمٌ }

Et si jamais le Diable t'incite à faire le mal, cherche refuge auprès d'Allah. Car Il entend, et sait tout.

Ainsi demander refuge et protection, contre le mal du Shaytan, à autre qu'Allah cela n'est pas permis.
Est-ce que c'est permis de demander refuge auprès des humains ? La réponse est oui mais il faut qu'il ai la capacité de protéger ou de refuger et que ça soit en son pouvoir, comme le fait de chercher refuge auprès d'un roi contre des tirans ou des brigands etc.

وَدَلِيلُ الاسْتِغَاثَةِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ... الآية

الأنفال: 9

La preuve concernant la demande de secours se trouve dans la parole d'Allah : « Quand vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt. » [Sourate Al-Anfâl, v. 9.]

Il s'agit ici de demander le secours et d'appeler au secours dans une situation extrême. Il n'est pas permis d'appeler au secours autre qu'Allah dans des situations où seul Allah peut te sauver.
Le sheikh Muhammad ibn Abdelwahhab a cité dans son livre « kitab at tawhid » un hadith, dans lequel il est dit : qu'il y avait un hypocrite à l'époque du prophète ﷺ, qui faisait beaucoup de mal aux gens, ils ont alors dit : allons demander secours au prophète ﷺ, lorsqu'ils sont arrivés chez lui, il leur a répondu : « certes on ne demande pas secours à moi mais on demande le secours à Allah »

Il est possible dans certains cas de demander secours à des personnes humaines si elles sont vivantes présentes et capables, comme c'est arrivé dans l'histoire de Moussa, Alayhi as salam

Allah dit :

{ فَٱسْتَغَٰثَهُ ٱلَّذِى مِن شِيعَتِهِۦ عَلَى ٱلَّذِى مِنْ عَدُوِّهِۦ فَوَكَزَهُۥ مُوسَىٰ فَقَضَىٰ عَلَيْهِ ۖ قَالَ هَٰذَا مِنْ عَمَلِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۖ إِنَّهُۥ عَدُوٌّ مُّضِلٌّ مُّبِينٌ }

L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi. Musa (Moïse) lui donna un coup de poing qui l'acheva. -[Musa (Moïse)] dit: « Cela est l'œuvre du Diable. C'est vraiment un ennemi, un égareur évident. »

Par contre il n'est pas permis du tout d'appeler au secours des morts, absents, comme le fait beaucoup de musulmans lors des accidents, en appelant al Badawi ou Abdel Qadir Al Jaylani, ceci est du polythéisme et peut faire sortir la personne de l'islam.

وَدَلِيلُ الذَّبْحِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

قُلْ إِنَّ صَلاَتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

لاَ شَرِيكَ لَه وَبِذَلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا أَوَّلُ الْمُسْلِمِينَ

الأنعام: 161-163

La preuve concernant le sacrifice réside dans la parole d'Allah : « Dis: «Moi, mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion d'Abraham, le soumis exclusivement à Allah et qui n'était point parmi les associateurs. Dis : "En vérité, ma prière, mes actes de dévotion (ou mon sacrifice), ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. A Lui nul associé ! » [Sourate Al-An'âm, v. 162-163.]

C'est à dire, tout mes sacrifices sont fait pour Allah, comme Allah dit :

{ إِنَّآ أَعْطَيْنَٰكَ ٱلْكَوْثَرَ }

Nous t'avons certes, accordé l'Abondance.

Ça veut dire que tu ne dois pas sacrifier pour autre qu'Allah

وَمِنَ السُنَّةِ

لَعَنَ اللهُ مَنْ ذَبَحَ لِغَيْرِ اللهِ

أخرجه مسلم: كتاب الأضاحي (1978) باب تحريم الذبح لغير الله تعالى، ولعن فاعله

Et on trouve dans la Sunnah :

« Maudit soit celui qui égorge une bête pour un autre qu'Allah » Rapporté par Muslim, Livre des sacrifices, chapitre de l'interdiction de sacrifier une bête pour un autre qu'Allah et de la malédiction de celui qui agit de la sorte.

Ici le prophète ﷺ maudit ou informe, qu'Allah a maudit celui qui egorge pour autre qu'Allah, les deux sont liés, car si le prophète ﷺ invoque contre une personne et la maudit, Allah acceptera cela.
Les savant disent y'a trois type de sacrifice :

Premièrement une personne vient de déménager elle sacrifie pour honorer les voisin cela est permis. C'est même une sunnah, comme c'est dans le hadith d'après Abou Ayoub Al Ansari (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Celui qui croit en Allah et au jour dernier, qu'il honore son voisin.

Deuxième cas : il egorge mais pour les djinns, pour se protéger de leur mal, cela est du shirk majeur

Allah dit : { وَأَنَّهُۥ كَانَ رِجَالٌ مِّنَ ٱلْإِنسِ يَعُوذُونَ بِرِجَالٍ مِّنَ ٱلْجِنِّ فَزَادُوهُمْ رَهَقًا }

Or, il y avait parmi les humains, des mâles qui cherchaient protection auprès des mâles parmis les djinns mais cela ne fît qu'accroître leur détresse.

A l''époque de la jayhila, avant l'islam les associateurs polythesites demandaient la protection au chef des djinns par le sacrifice et autre comme invocation et adorations.

Troisième cas : la personne sacrifie et egorge pour qu' Allah met la baraka dans sa nouvelle demeure et par remerciement pour Allah, dans ce cas c'est permis mais ce n'est pas une habitude à prendre, pour ne pas tomber dans l'innovation

وَدَلِيلُ النَّذْرِ : قَوْلُهُ تَعَالَى

يُوفُونَ بِالنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْماً كَانَ شَرُّهُ مُسْتَطِيراً

الإنسان : 7

La preuve concernant le vœu réside dans la parole d'Allah : « Ils accomplissent leur vœux et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout. » [Sourate Al-Insân, v7]

Le vœu c'est de se rendre une chose non obligatoire, obligatoire, exemple si une personne dit : si Allah me donne un enfant je jeûnerai 3 jours, dans ce cas ça sera obligatoire de jeûner pour elle si elle a un enfant.

Il y’a plusieurs type de vœu, le voeu de faire une obéissance à Allah est obligatoire. Par contre si la personne prend l’intention de faire un vœu qui constitue une désobéissance à Allah, dans ce cas elle ne doit pas désobéir à Allah, comme c’est dans le hadith.

Allah dit que les croyants tiennent leurs promesses et accomplissent leur vœux pieux.
Il n’est pas permis d’émettre un vœu pieux pour autre qu’Allah, car c’est une forme de polythéisme

والله أعلم